

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 NOV 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.00502 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Agents d'Encadrement Féminin, session 2019.

Ce sont :

AGENTS D'ENCADREMENT FÉMININ

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAMOGO SAFIATA	007052	B8026908	10/02/97
2	BARRY RAHINATOU	006944	B10970318	15/08/90
3	BAZIE ADAMA	002271	B10714051	11/10/90
4	KANTIENE KARIATOU	004834	B6569290	31/12/90
5	OUEDRAOGO BILA	002687	B5305570	31/12/96
6	OUEDRAOGO LAMINE	000010	B2508979	03/09/93
7	PITROIPA YANNICK RAKISWENDE	000431	B12049206	26/05/86
8	YAMEOGO WENDGOUDA DENIS	007149	B6025957	10/10/91

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE